



## Editorial

**Privilégier la qualité des prestations malgré la morosité ambiante**

Nous voici déjà arrivés au terme de cette année 2017, année durant laquelle les dernières touches relatives à la réorganisation de la Commune en lien avec la fusion se sont mises en place. Après quatre années de stabilité financière qui nous ont permis d'améliorer les prestations à la population, d'adapter les structures existantes à l'accroissement de la population et de lancer des chantiers importants en termes de routes, d'infrastructures souterraines ou de bâtiments scolaires, la Commune de Val-de-Ruz a vu ses recettes diminuer au point de ne plus pouvoir couvrir les charges courantes.

Un rapide coup d'œil dans le rétroviseur permet néanmoins de mettre en lumière la bonne santé de notre collectivité. Sur le plan culturel, le dynamisme indéfectible de nos sociétés locales, le rayonnement de manifestations telles que les Jardins Musicaux et Fête la Terre ainsi que des productions plus locales (revues, concerts, marchés et foires) nous offrent, tout au long de l'année, une palette considérable de divertissements.

Et que dire de nos sportifs qui, seuls ou en société, brillent par leurs exploits et glanent des résultats au plus haut niveau. La population et les élèves se joignent toujours plus nombreux au mouvement, à travers les tournois, les journées à thème ou le duel intercommunal «La Suisse bouge».

Nos entreprises et nos artisans contribuent eux aussi, par leur engagement, à développer notre région et à propager leur savoir-faire bien au-delà de nos frontières.

Du point de vue des prestations à la population, notons le développement continu des places d'accueil parascolaire et l'augmentation de l'offre en transports publics financée par la Commune. Du côté de l'école, les nombreuses réformes mises en œuvre depuis quelques années continuent à produire leur effet. Ainsi, le nombre d'heures d'enseignement a augmenté, le soutien aux élèves en difficulté scolaire ou avec des besoins éducatifs particuliers s'est accru. De par la rénovation du cycle 3, le nombre d'élèves en moyenne dans les classes à niveaux est également en diminution, ce qui permet d'offrir une qualité d'enseignement plus adaptée à l'hétérogénéité des élèves.

Un soin particulier a été porté à l'entretien de nos infrastructures, qu'elles soient routières, liées à la distribution et à l'assainissement de l'eau ou relevant des patrimoines financier et administratif, avec toujours un souci d'économie et de préservation des ressources. Et cela s'est fait tout en diminuant la dette communale.

Dès 2018, une nouvelle politique en matière de soutien aux sociétés locales entrera en vigueur. Celle-ci vise à préserver un tissu associatif performant, à assurer à la population un accès à des prestations de qualité et à préserver l'attractivité de notre Commune pour les familles. La mise à neuf de la piscine de La Fontenelle (dans laquelle tous les élèves de Val-de-Ruz continueront à apprendre à nager) et la réfection de la traversée de Chézard-Saint-Martin constituent les projets d'investissement phares.

Ainsi, bien que la situation financière continue à se détériorer en 2018, avec une augmentation d'impôt à la clé, le Conseil communal a pris l'option de maintenir les prestations qui participent à la qualité de vie et à l'attractivité de notre Commune. Malgré un environnement actuellement difficile, nous restons confiants dans l'avenir tant sur le plan conjoncturel que législatif et nous nous engageons à mener toutes les actions pour que cette situation financière difficile ne soit que transitoire.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël, une bonne santé et une année 2018 étincelante, synonyme de passion, d'émotion, d'énergie et de réussite.

Conseil communal

## Energie à Val-de-Ruz Expo

A l'occasion du Salon commercial «Val-de-Ruz Expo», la Commune a présenté le volet «énergies», avec un accent plus particulier sur le développement de l'énergie éolienne. Le stand a connu une belle affluence tout au long de la manifestation. Il a été tenu par le dicastère de l'énergie, le Conseil communal et la commission consultative de l'énergie.

Les acteurs du développement du parc éolien des Quatre Bornes, soit les membres de la Sàrl et les représentants du développeur Groupe E Greenwatt, y ont été étroitement associés. Leur présence a permis à chacun de poser des questions sur l'avancement du dossier et d'obtenir des réponses précises.

Diverses animations étaient proposées, telles qu'une représentation des potentiels en énergies renouvelables en matière d'électricité (photovoltaïque, biogaz, éolien) sur la commune, un simulateur de vol permettant la visite virtuelle des parcs éoliens sur le territoire communal et un concours. 150 bulletins ont été déposés dans l'urne et 17 gagnants ont été tirés au sort. Les prix consistaient en des bons chez des commerçants, fondations et prestataires de services de Val-de-Ruz.

Les diverses présentations visaient à démontrer que la production éolienne permettrait à la Commune d'atteindre l'objectif de l'autonomie énergétique en matière d'électricité.

Raymond Huguenin, administrateur de l'énergie



## Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz remporte le Prix suisse des écoles

Le 13 décembre, une délégation du cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR), composée d'élèves, d'enseignants, de la direction et de la cheffe de dicastère s'est rendue à Berne pour la cérémonie du Prix suisse des écoles et a eu le bonheur de se voir décerner le titre 2017.

C'est en juin que nous avons décidé de nous inscrire à cette compétition dont le slogan est de « donner des ailes à l'apprentissage ».

En effet, depuis la régionalisation de l'école en 2012, nous avons dû relever de nombreux défis afin d'assurer la prise en charge des quelque 2'200 élèves du CSVR, mais aussi de mettre en œuvre les réformes de l'école.

Parmi ces dernières, l'intégration de tous les élèves dans l'école publique et les défis liés à une plus grande hétérogénéité dans les classes constitue un défi de taille pour le corps enseignant qui doit avoir un regard et un suivi personnalisé de chacun des enfants de sa classe. Le modèle d'école inclusive implique un changement dans la manière d'enseigner comme dans la disposition de la salle de classe, qui a peu évolué au cours des siècles.

A Val-de-Ruz, c'est de la réalité du terrain, conjuguée à l'observation et à la collaboration entre enseignants et direction, qui a permis la mise en place de formes différentes d'enseignement comme l'enseignement-apprentissage par ateliers. En mobilisant l'élève, qui se déplace dans la classe vers le savoir, l'apprendre se produit en cherchant, ce qui fait que l'action est au cœur des apprentissages de l'enfant. Par ce modèle, l'école prépare l'élève à apprendre avec les autres, à partager les idées pour trouver des solutions dans un monde complexe, à faire preuve d'autonomie et à devenir responsable de ce qu'il apprend.

Nous sommes très fiers aujourd'hui de recevoir ce titre qui est une reconnaissance de la qualité de l'engagement de tous les acteurs de notre école afin de répondre à la mission d'instruction et d'éducation de tous nos élèves. Au CSVR, dans un esprit de confiance et d'ouverture, nous travaillons à développer une école apprenante, exigeante et créative. Nous travaillons pour ce qui nous grandit. Bravo et merci à tous.

## Fermeture des guichets

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du **vendredi 22 décembre 2017 à 12h00** au **mardi 2 janvier 2018**. Ils ouvriront le mercredi 3 janvier 2018 selon les horaires habituels.

Durant cette période, pour les urgences relatives à l'eau potable, il convient d'appeler Viteos SA au 0800 800 012. Pour les autres urgences en lien avec les services techniques, vous pouvez composer le 117.

## Mesures hivernales

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de chaque année, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la Commune, de 23h00 à 07h00.

Vous trouverez la liste des endroits où vous pouvez garer vos véhicules de 18h00 à 07h00 sur notre site internet. L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

En cas de non-respect des interdictions de stationnement nocturnes, des mesures sont prises, allant de la simple amende à la mise en fourrière des véhicules obstruant le passage.

## Coupes de bois

Dès le 5 janvier 2018 et pour une durée de trois mois, en fonction des conditions météorologiques, des coupes de bois seront effectuées près des zones urbanisées suivantes:

- le long de la Piste Vita de Fontainemelon;
- au chemin de la Marnière, au-dessus du collège de La Fontenelle à Cernier;
- aux alentours du Boveret à Chézard-Saint-Martin.

Nous comptons sur votre vigilance et nous vous remercions de vous conformer aux indications affichées.

## Postes à repourvoir

La Commune recherche de suite ou à convenir

- un **collaborateur administratif à la chancellerie à 80-100%**;
- un **patrouilleur scolaire remplaçant**.

Pour août 2018

- **deux apprentis employés de commerce 1<sup>ère</sup> année**.

Les références au masculin s'entendent tout aussi bien au féminin.

Les dossiers complets de candidature doivent être adressés à l'administration des ressources humaines par courrier électronique exclusivement à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).

## Noël ensemble

L'association Mes-tiss'âges, en collaboration avec la Commune, vous invite le **samedi 23 décembre 2017** de 10h00 à 18h00, dans le hall d'Epervier 4 à Cernier, à partager un moment de convivialité, agrémenté par des productions de sociétés locales, autour d'une soupe de caillou.